

SEANCE DU LUNDI 11 DECEMBRE 2017

Présents : Madame BONACCHI Simone, M. VIROT Philippe, Mme DE MACEDO Pascale, M. DEVEMY Jean Marie, Mme NOBLAT Isabelle, MICHON Annick, CIRON Richard, BONACCHI Jean-Luc, PETIT Éric, RICHOUX Sébastien

Absente excusée : Mme PELLENARD Claire

Secrétaire de séance : Mme MICHON Annick

Mme DE MACEDO quitte la séance à 20h00.

ORDRE DU JOUR :

- + Redevance assainissement 2018
- + Redevance pour modernisation des réseaux de collecte 2018
- + Adhésion à la convention de participation « prévoyance » proposée par le Centre de Gestion 71
- + Adhésion à la convention au service de paiement en ligne des recettes publiques locales
- + Don et legs : acceptation de la commune
- + Ecole : tarif cantine, rentrée 2018
- + Adressage : désignation d'un groupe de travail
- + Téléphonie mobile
- + CCAS : transfert du budget à la commune
- + Logement communal
- + Bulletin municipal : recueil des idées
- + Questions diverses

Madame Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2017 ainsi que les décisions prises depuis cette date.

Il est approuvé à l'unanimité.

+ **Redevance assainissement 2018**

Une délibération est prise concernant la redevance assainissement pour 2018:

Les taux resteront inchangés :

- Partie fixe 56.94 €
- 1.98 € le mètre cube.

Délibération adoptée à l'unanimité

+ **Adhésion à la convention de participation « prévoyance » proposée par le Centre de Gestion 71**

Une délibération est adoptée afin d'adhérer à cette participation prévoyance concernant nos agents. Cette adhésion « prévoyance » leur permettra d'accéder à une vraie protection complémentaire. Cette participation de l'employeur est fixée à 12 €/mois pour un agent travaillant à temps complet.

+ **Redevance pour modernisation des réseaux de collecte 2018**

Le taux de redevance notifié par l'Agence de l'Eau est de 0,180 €/m³.

+ **CCEALS : Groupement de commande**

Le Conseil délibère pour intégrer le groupement de commande concernant la qualité de l'air intérieur des ERP.

+ **Adhésion à la convention au service de paiement en ligne des recettes publiques locales**

Une délibération est adoptée afin que les usagers de notre commune puissent régler en ligne les services publics locaux. Ceci est un enjeu de modernisation et une ouverture de la dématérialisation à laquelle notre commune à plus ou moins long terme ne peut échapper.

La Direction Générale des Finances Publique prend à sa charge tous les frais liés au gestionnaire de paiement. La commune prend à sa charge 0,25 % du montant + 0,10 Centimes d'€ par opération.

+ **Dons et legs : acceptation de la commune**

Une délibération a été adoptée afin de donner délégation au maire durant le temps de son mandat pour accepter sans conditions ni charges les dons et legs faits à la commune.

+ **Ecole : tarif cantine, rentrée 2018**

Suite à une réunion du RPI Chassy/Clessy qui a eu lieu le 6 décembre, le prix du repas de cantine est passé à 2.80 € pour la rentrée 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'école nous a communiqué la liste des travaux à envisager rapidement pour sécuriser l'école dans le cadre du PPMS. Il faudrait à court terme prévoir :

- un film brouille-vue sur la partie basse des fenêtres,
- une mise en place d'une barre anti-panique sur les portes donnant sur l'extérieur
- une alarme attentat-intrusion.

Dans le cadre d'un projet pédagogique concernant « une classe de cirque », une subvention de 600 € sera inscrite au budget 2018. Cette classe de cirque se tiendra en mars 2018 sous un chapiteau érigé à Clessy.

Les Maires de Chassy et Clessy se sont rendus à l'inspection académique le 21 novembre dernier. L'adjoint de Madame l'inspecteur d'académie a donné un accord verbal pour accueillir les enfants de 3 ans. Cette interlocutrice a fortement conseillé de se rapprocher d'une autre commune proche de la notre (Marly), afin de leur proposer un accueil de leurs enfants de 3 ans. Il n'y aurait qu'une convention à signer afin qu'elle soit intégrée au RPI.

Pour accueillir au mieux ces jeunes enfants, nous envisageons une réfection partielle, (rafraîchissement de la peinture, installation de volets) de la petite salle adjacente à la salle multi-activités afin de la transformer en salle de repos. Une réunion de la commission travaux aura lieu le 18 décembre à 17h30. Des devis seront demandés au plus tard en janvier.

Adressage : désignation d'un groupe de travail

Un groupe de travail composé de :

- Jean-Marie DEVEMY
- Sébastien RICHOUX
- Eric PETIT
- Philippe VIROT
- Annick MICHON

Ils se réuniront prochainement avec un responsable de La Poste afin de mettre en place l'adressage (chaque habitation et lieu dit devra être identifié par un nom et numéro de rue) ceci deviendra une obligation lors du passage de la fibre optique dans notre commune.

Téléphonie mobile

Une réunion a eu lieu le 15 novembre à Uxeau. Notre commune a officiellement été déclarée « zone blanche ». Des solutions ont été proposées par un représentant de « ORANGE ». Elles ne sont pas très satisfaisantes et coûteuses. La prise en charge des ces dépenses n'est pas actée.

La solution consisterait à ériger un pylône en un point élevé de la commune (terrain de 100m² raccordé au réseau), sans certitude sur l'amélioration de la couverture.

CCAS : Transfert du budget à la commune

Une délibération a été adoptée afin de transférer le budget du CCAS au budget de la commune. La loi permet désormais aux communes de moins de 1500 habitants d'avoir la possibilité de dissoudre le CCAS pour que la commune exerce directement le budget. Les attributions restent inchangées, et la commune conserve la commission CCAS afin d'évoquer les différents sujets s'y afférant.

Logement communal

La locataire du logement communal (à côté de la mairie) a envoyé son congé. Elle quittera son appartement en février 2018. Une annonce de location sera mise en ligne rapidement. Le prix du loyer sera de 500 € hors charges.

Bulletin municipal recueil des idées

Le Conseil municipal a fait diverses suggestions d'articles à J-M Devemy pour une distribution du bulletin en février 2018 (rappel du budget 2018 , location du gîte, téléphonie mobile, historique du CM,)

Questions diverses

- Les PACS sont désormais officiés et enregistrés en mairie, le premier aura lieu le jeudi 14 décembre.
- Une permanence sera tenue le 30 décembre de 11 h à 12 h pour l'inscription sur les listes électorales
- Présentation des vœux : 14 janvier 2018 à 11 h.
- Une habitante de Chassy du Bois de l'Agland a demandé notre intervention auprès de la municipalité de Gueugnon afin de pouvoir emprunter la navette de transport, la question sera posée.

Compte rendu rédigé par Mme MICHON Annick